

PRIORITÉS D'ACTION 2017-2022 EN MATIÈRE DE FRANCOPHONIE CANADIENNE

Le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du gouvernement du Québec et l'Office des affaires francophones du gouvernement de l'Ontario s'entendent pour favoriser des initiatives répondant aux besoins de la communauté franco-ontarienne.

Découlant de l'Accord de coopération et d'échanges entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'Ontario en matière de francophonie, signé le 23 septembre 2016, un Plan d'action sur cinq ans sera développé en fonction des Priorités d'action suivantes :

➤ **Priorité d'action n° 1 : Éducation et construction identitaire**

Cette priorité prévoit des échanges d'expertise et des initiatives pour assurer la protection, la valorisation et la transmission de la langue et de la culture d'expression française afin de contribuer au développement durable de la communauté francophone.

➤ **Priorité d'action n° 2 : Immigration francophone**

Cette priorité prévoit des activités visant à faciliter l'accueil des nouveaux arrivants qualifiés, leur intégration à la communauté et leur accès au marché du travail dans le but d'atteindre l'objectif ultime d'augmenter la proportion et le nombre d'immigrants francophones.

➤ **Priorité d'action n° 3 : Tourisme**

Cette priorité prévoit apporter un soutien stratégique aux opérateurs privés et publics en tourisme pour la promotion, le développement et la diversification de leur offre au regard des marchés touristiques francophones à l'intérieur du Canada et à l'échelle internationale.

➤ **Priorité d'action n° 4 : Développement économique et employabilité**

Cette priorité prévoit favoriser la coopération entre les organismes francophones de promotion économique dans les domaines jugés pertinents au développement des échanges économiques en français afin de contribuer à la prospérité des communautés et à l'épanouissement et la compétitivité des entreprises francophones.

➤ **Priorité d'action no 5 : Culture**

Cette priorité prévoit la valorisation du patrimoine et de l'identité francophones à travers la diffusion et le développement local et régional des arts et de la culture en appui des industries créatives dans la production d'œuvres de qualité en français aux publics francophiles et francophones.